

Institut Louis Favoreu



# MASTER

## Études parlementaires et droit des assemblées

**Direction**

Sophie de Cacqueray  
Sophie Lamouroux



## Présentation

Le *Master Études parlementaires et droit des assemblées* s'inscrit dans une démarche contemporaine de connaissance accrue du fonctionnement et des enjeux des processus décisionnels et législatifs aux niveaux local, national et européen. Parcours complet (2 ans) de la mention droit public accueillant des étudiants en formation initiale et en formation continue et se réalisant sur la Faculté de droit et de science politique d'Aix-en-Provence, le programme permet d'acquérir des connaissances théoriques et des compétences pratiques et spécifiques propres à l'insertion des futurs acteurs des projets politiques et publics.

## Objectifs



Le *Master Études parlementaires et droit des assemblées* a vocation à former sur deux années des étudiants experts des institutions législatives et plus largement délibérantes, capables de répondre aux défis culturels, économiques, scientifiques et technologiques que rencontrera la norme/loi au XXI<sup>e</sup> siècle.

Tout en perfectionnant sa culture juridique en droit public, l'étudiant approfondira les cadres de compréhension et d'analyse des différents types de processus décisionnels et des fonctions de contrôle et d'évaluation propres aux institutions et assemblées délibérantes ainsi que leurs composantes humaines tant politique qu'administrative. La mise en pratique est également essentielle à la maîtrise des différents dispositifs et mécanismes de création de la norme. Grâce à des travaux d'écriture (fiches de lecture, mémoire...), des mises en situation (légistique...) et un stage long (4 à 6 mois), l'étudiant saura mesurer les enjeux des processus délibérants dans un contexte public fortement marqué par les questions déontologiques et éthiques.

À l'issue des deux années de Master, les compétences, savoirs et savoir-être acquis permettront à l'étudiant de :

Comprendre et analyser le fonctionnement des assemblées et des institutions délibérantes.

Déterminer et questionner le rôle et le statut de leurs personnels administratif et politique.

Maîtriser les processus décisionnels, de contrôle et d'évaluation.

Identifier les grandes questions contemporaines de droit public.

Élaborer les instruments normatifs.

Acquérir les réflexes déontologiques dans l'espace public.

Préparer son insertion professionnelle en appliquant des compétences linguistiques, techniques et réflexives aux différents travaux demandés et pendant le stage.

## Débouchés



Métiers et perspectives de carrière :

·Collaborateurs parlementaires, de groupes parlementaires, cabinets ministériels et des exécutifs locaux.

·Métiers du conseil et de l'audit (entreprises publiques et privées, cabinets d'avocats).

·Chargé d'affaires juridiques.

·Administrateurs des institutions parlementaires et locales.

·Haute fonction publique.

·Métiers de l'évaluation scientifique et publique des institutions gouvernementales et parlementaires.

·Métiers de la certification éthique et affaires publiques.

·Poursuite d'études en doctorat

## MASTER 1

### *Semestre 1*

#### Connaître les assemblées délibérantes

- Origines et histoire des assemblées délibérantes (36h)
- Fonctions d'une assemblées délibérantes (18h)

#### Mobiliser des savoirs spécialisés en droit des assemblées délibérantes

- Droit et contentieux des votations (24h)
- Statut des élus et des personnels administratifs (24h)

#### Maitriser et appliquer le droit public connexe aux assemblées délibérantes (mutualisé avec le M1 Droit public)

- Droit des collectivités territoriales et de l'action territoriale (24h + 10,5hTD)
- Grands problèmes financiers de l'État (24h)
- Science administrative (24h)

#### Développer des compétences linguistiques et préprofessionnelles

- Anglais appliqué aux AD (12h)
- Module d'insertion professionnelle

### *Semestre 2*

#### Connaître les assemblées délibérantes

- Les sources et contrôle du droit (36h)
- Les actes des assemblées délibérantes et les bases de la légistique (36h)

#### Mobiliser des savoirs spécialisés en droit des assemblées délibérantes

- Structure interne des assemblées délibérantes (16h)
- Fonctionnement des assemblées délibérantes (12h)

#### Maitriser et appliquer le droit public connexe aux assemblées délibérantes (mutualisé avec le M1 Droit public)

- Droit de la responsabilité publique (24h + 10,5hTD)
- Finances locales (24h)
- Droit constitutionnel comparé(24h)

#### Développer des compétences linguistiques et préprofessionnelles

- Anglais appliqué aux assemblées délibérantes (12h)
- Module d'insertion professionnelle

## MASTER 2

### *Semestre 3*

#### Approfondir le processus délibératif

- Procédures législatives ordinaire et spéciale (24h)
- Processus budgétaires et financiers (18h)
- Processus délibératif européen (18h)

#### Intégrer et analyser les fonctions de contrôle

- Procédures de contrôle (18h)
- Évaluation des politiques publiques (18h)
- Déontologie (20h)
- Lobbying et affaires publiques (20h)

#### Rédiger des actes délibératifs

- Légistique : conception et rédaction des textes (30h)
- Légistique appliquée (30h)

### *Semestre 4*

#### Préparer son insertion professionnelle

- Mémoire de stage ou mémoire de recherche
- Soutenance mémoire
- Méthodologie et suivi (8h)



Le + 

Il s'agit d'une formation juridique s'inscrivant pleinement dans les thématiques de droit public mais apportant une dimension marquée en droit parlementaire, droit des assemblées et droit des votations. C'est une formation contemporaine rapprochant connaissances théoriques et compétences pratiques alliant savoirs spécialisés, grandes questions de droit public et professionnalisation.

### Organisation de l'année universitaire

En Master 1 (389 heures), les enseignements se déroulent sur deux semestres selon le calendrier de la FDSP.

En Master 2, les cours (196 heures) ont lieu de septembre à janvier et se terminent par une semaine d'examen. Les étudiants réalisent ensuite un stage avec mémoire ou un mémoire de recherche qui donne lieu à une soutenance.

### Conditions d'accès

Toutes les informations utiles sont détaillées sur le site de la Faculté de droit et de science politique dans la rubrique « candidater à la Faculté de droit et de science politique » :

En Master 1 : Monmaster

En Master 2 : e-candidat

### Informations utiles

Les questions relatives au master  
*Études parlementaires et droit des assemblées* (M1 + M2)  
sont à adresser aux référents de ces formations :

Directrices M1 et M2

S. DE CACQUERAY : [sophie.de-cacqueray@univ-amu.fr](mailto:sophie.de-cacqueray@univ-amu.fr)

S. LAMOUREUX : [sophie.lamouroux@univ-amu.fr](mailto:sophie.lamouroux@univ-amu.fr)

ou consulter le site de l'ILF : <https://dice.univ-amu.fr/fr/dice/ilf>



**Faculté de Droit et de Science Politique**  
Espace René Cassin  
3, Avenue Robert Schuman  
13628 Aix-en-Provence Cedex 1